



## **EXTRAIT DE PÉTITION**

**(Conforme au Règlement)**

**Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 4 981 pétitionnaires.**

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE** les coûts de notre système de santé sont en croissance;

**CONSIDÉRANT QUE** le mandat des directions de santé publique se distingue de celui des autres directions des agences de santé et de services sociaux de par la prestation de services à la population;

**CONSIDÉRANT QUE** chaque dollar investi en prévention permet d'économiser en moyenne 5,60 \$ en soins de santé évitables, en sauvant des coûts liés au traitement des maladies;

**CONSIDÉRANT QUE** seulement 2% du budget en santé est actuellement consacré à la santé publique, alors que les experts recommandent d'y investir un minimum de 5% du budget;

**CONSIDÉRANT QUE** le premier ministre s'est engagé à mettre la prévention à l'avant plan lors de son discours inaugural;

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement doit agir de manière responsable en adoptant une perspective temporelle qui dépasse le cadre d'un mandat de quatre ans;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, soussignés, citoyens et citoyennes du Québec, demandons à ce que le gouvernement du Québec reconnaisse le rôle et l'importance des actions de santé publique pour la santé des Québécois et des Québécoises et agisse en conséquence. Nous demandons au gouvernement d'annuler les coupures de 30 % annoncées, à l'automne 2014, dans les budgets des directions régionales de santé publique.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

  
\_\_\_\_\_  
**Manon Massé**  
**Députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques**

  
\_\_\_\_\_  
**Date de signature de l'extrait**